



Compte-rendu de l'assemblée Générale 2020 Samedi 1^{er} Février 2020 à GUISE...

Clubs présents : voir la fiche challenge de France notifiant les clubs présents à l'AG départementale, jointe en annexe...

Absents excusés : ...Jean-Marc Debove et Alain Sautillet des clubs de Pasly et l'ECVA... Jean-Michel Jullien pour raison de santé...

➡ **Accueil des participants...**

Le Président remercie toutes les personnes qui sont présentes aujourd'hui, pour cette assemblée, à la salle Beauval de Guise...

Pour cette assemblée, ont été invités les adhérents des clubs Axonais, et leurs dirigeants, notamment les présidents ou leurs représentants, chargés d'ailleurs de voter les rapports de l'assemblée...

Ont été invitées également un certain nombre de personnalités, représentantes des institutions, partenaires du Comité:

_Monsieur **Jean-Louis Bricout**, député de la 3^{ème} circonscription de l'Aisne qui s'est excusé pour raisons de surcharge d'emploi du temps...

_Madame **Colette Blériot**, vice-présidente du Conseil Départemental chargée des sports, excusée également pour un emploi du temps surchargé...

_Monsieur **Hugue Cochet**, Maire de Guise qui nous accueille dans sa salle...

_Monsieur **Philippe Courtin**, président du CDOS, absent...

Les personnalités de la Ffvélo,

Madame **Martine Canot**, Présidente de la Fédération Française de cyclotourisme, Ffvélo, qui nous fait l'honneur de participer à nos travaux...

Monsieur **Maurice Taillefer**, Président du Coreg, ici présent...

Il remercie le club de Guise d'accueillir l'assemblée générale dans sa ville...

Compte tenu de leur emploi du temps chargé, ces personnalités sont invitées à intervenir à tout moment...



➡ Compte rendu moral & d'activités.

1. Effectifs.

497 en 2018, **473** en 2019, soit un déficit de 24 adhérents...

Ce n'est pas une surprise... En 2019, nous avons bénéficié de l'adhésion de la roue libre de Pasly, qui nous venait de l'Ufolep, et de la forte hausse des effectifs du club de Villers-Cotteret, qui avaient presque doublé le nombre de ses adhérents inscrits à la FFVélo...

Le département de l'Aisne n'est pas un département à forte population cyclotouriste: le ratio cyclotouristes/population de l'Aisne est de moins de 1 pour 1000. Et cette population est très vieillissante... il suffit d'observer la pyramide des âges que nous fournit le site de la FFVélo pour le vérifier:



Alors qu'en 1999, la moyenne d'âge tournait autour de 50 ans, en 2019 celle-ci est passée à 70 ans... Cela prouve que la population cyclotouriste est restée fidèle à son sport, mais qu'inéluctablement l'effectif va s'étioler dans les années futures...

2. Activités organisées par le Comité...

Peu, très peu d'activités cyclotouristes cette année... On a abandonné les concentrations, féminine et départementale. Faute d'avoir eu tous les résultats des participations des randonnées Axonaises, mais aussi fatigué de devoir relancer les clubs pour obtenir ces résultats, la gestion du **Challenge Axonais** a été abandonnée cette année.....

Voici les choses dont s'est occupé le Comité:

🚲 le **séjour amical cyclotouriste de l'Aisne**, anciennement intitulé séjour amical des Anciens cher à Claude Moreaux, et qui est organisé depuis 4 ans par Bernard Rebours, avec opiniâtreté et dévouement...

🚲 la **gestion de randonnées permanentes**: le **tour de l'Aisne** et la **randonnée permanente du chemin des dames...**

Si le tour de l'Aisne ne fait pas trop recette (en 2018 aucune participation) avec 4 participations en 2019, tous du club de Crépy 02, le chemin des dames a vu une quinzaine de cyclotouristes parcourir cette randonnée commémorative. Une participation dans la moyenne des autres années...

🚲 **l'élaboration du calendrier départemental...**

Cette action découle naturellement de la responsabilité du Comité de valider les randonnées que mettent en place les clubs d'un département... Les clubs sont tenus d'inscrire leurs randonnées sur le site de la fédération... Le Comité récupère les données par extraction sur le site OIN (Où Irons-Nous?), opération longue et difficile, non automatisée, et publie ce calendrier départemental en direction des clubs...

Il a été émis le souhait d'ajouter à notre calendrier la randonnée permanente des églises fortifiées de Thiérache, organisée par un club du département du Nord (Ferrières la Grande), mais dont 80 % du circuit se trouve sur notre département.

Le calendrier 2020 est joint en annexe...

🚲 **l'aide aux clubs...**

Cette année, comme les précédentes nous avons privilégié l'aide aux randonnées et l'aide aux licences jeunes...

En ce qui concerne **l'aide aux randonnées**, portée à 200 euros en 2018, le comité a tenu à les accorder à partir d'un dossier imposant un certain nombre de contenus, activités VTT et marche obligatoires, des points d'intérêt touristiques et la proposition d'une prestation originale.

Pour ce qui est de **l'aide aux licences jeunes**, elle est de 10 euros par licencié...

Petit dilemme : la licence jeunes pour les familles ne coûte que 6,50 euros. Le Comité s'est donc penché sur la question et a décidé de maintenir la somme allouée, pour encourager les clubs à recruter au niveau des jeunes...

🚲 Le comité gère également, grâce à la bonne volonté de son trésorier, l'achat mutualisé de **bombes de peinture** de traçage ponctuel...

🚲 **l'attribution des mérites cyclotouristes**, en relation avec le Comité Régional et la Fédération...

Cette année, ce sont 6 cyclotouristes du club de Chauny qui ont été récompensés, dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de cette association.

Voilà, en gros, le travail relationnel que le Comité a développé avec les clubs en 2019, comme d'ailleurs elle le fait chaque année...

3. Relations avec les acteurs institutionnels et fédéraux.

Le Comité joue aussi le rôle de représentant auprès de certaines instances du département :

_le Conseil Départemental de l'Aisne, qui est financeur au niveau des clubs et du Comité...

_Subvention de fonctionnement des Comités.

Le Conseil Départemental de l'Aisne subventionne les comités sportifs sur son territoire... Concernant le cyclotourisme, cette aide a fortement diminué passant de 2 500 euros en 2015 à un peu plus de 1 000 euros en 2019...

Ceci est la conséquence des grandes difficultés que rencontre notre département au niveau financier et une nouvelle politique de financement mise en place par nos élus. En effet, Le Conseil départemental a choisi une grille d'aide aux comités basée sur une part «quantitative» (au prorata du nombre de clubs et de licenciés), et une part «qualitative», basée sur les activités mises en place par le Comité au niveau départemental...

_Subvention pour le matériel informatique des Comités.

Il y a possibilité d'obtenir une subvention pour le matériel informatique, à hauteur de 50% de la valeur Hors-Taxe du matériel...

_Subvention fonctionnement des clubs...

Le Conseil Départemental subventionne également les clubs sportifs. Pour les clubs cyclotouristes, la subvention globale avoisine les 4 500 euros...

_Subvention pour le matériel pédagogique des clubs.

Il y a également possibilité de subventionner matériel pédagogique, à hauteur de 50 % du HT...

_le CDOS, Comité Départemental Olympique et sportif...

Émanation de mouvement olympique, il représente le mouvement sportif auprès des territoires. Il est missionné par l'état pour développer les sports de pleine nature, la formation des bénévoles, et gérer le CRIB (Centre de ressources et d'Information pour les Bénévoles). Le Codep est membre du CDOS et chaque année participe à l'assemblée Générale.

_Il est en relation avec les représentants de l'État, au niveau de la Préfecture, à travers la Direction Départementale de la cohésion sociale, et son pôle jeunesse, sports, vie associative...

Peu de relations avec ces instances sauf pour tout ce qui touche la sensibilisation à la radicalisation et le traitement des problèmes sociaux d'intégration des populations pauvres...

Ces deux instances étaient nos interlocuteurs privilégiés, quand il fallait négocier la part du gâteau financier qui s'appelait le **CNDS (Conseil National de**

Développement du Sport)...

Mais celui-ci a vécu... en 2019, les projets avaient été validés à l'échelon régional, à travers un Projet Sportif Territorial et une convention entre le Coreg et les 5 Codep qui le constituent... Ceci était une phase intermédiaire...

Aujourd'hui, les fonds issus de la nouvelle **ANS (Agence Nationale du Sport)**, qui remplace le CNDS, vont être ventilés par chaque fédération... Les projets régionaux, départementaux ou locaux devront être construits en phase avec le projet sportif fédéral (PSF)...

A ce sujet Martine Canot précise que ce n'est pas la FFVélo qui distribue les fonds, mais bien l'ANS, qui reste maîtresse d'œuvre en la matière... Les instances cyclotouristes ne sont là que pour valider la pertinence des projets présentés, ce qui lui fait dire que l'état fait faire à bon compte par des bénévoles, ce que ces services effectuaient sur leur temps de travail...

Une note de cadrage a d'ailleurs été envoyée aux structures territoriales de la fédération... Elle décrit les procédures de validation des projets et le calendrier des prises de décision...

Le clubs cyclos de l'Aisne sont malheureusement assez loin de l'éligibilité à ce financement... Ceux-ci n'ont effectivement aucune activité en matière de développement de la discipline, que ce soit en matière d'éducation, de sport féminin, ou en direction des populations éloignées des activités sportives...

4. Relations avec les instances nationales et régionales de la fédération...

Au **niveau régional**, le Comité est une instance consultative dans les délibérations du Coreg, puisque celui-ci invite systématiquement un représentant des codep à ses réunions... Le Coreg est maître d'œuvre pour la formation des éducateurs et l'éducation des jeunes, en coordination avec les comités départementaux...

Et pour le **niveau National**, la Fédération invite le représentant de chaque département et région aux assemblées générales annuelles afin qu'il puisse s'exprimer sur les problèmes de son département...

Le niveau National aide également les codep par ce qu'on appelle communément « les ristournes »... Dans le cadre de sa nouvelle politique la fédération incite clubs et comités à développer certaines activités à travers une grille de subventionnement qui rapporte des points correspondant à une aide financière (1 euro=1point).



Bilan financier.

FFCT			CODEP 02			Coreg Hauts de France		
Compte de Résultat			Exercice 2019					
En date du 31 Décembre 2019								
Charges				Produits				
Libellé		Détail	Montant	Libellé		Détail	Montant	
Frais de fonctionnement			539,48 €	Subventions				
Frais Bancaires		54,00 €		FFCT Solde ristournes 2016				
Frais de Secrétariat		64,89 €		FFCT Ristournes 2017				
Frais de Déplacement		429,59 €		Conseil Département 2016				
				CNDS 2017				
Organisations			10 417,20 €	Organisations				
Challenge Axonais		180,00 €		Séjour Pornichet			5 998,00 €	
Séjour Pornichet		7 437,67 €		Semaine Sémur en Orxois			1 400,00 €	
Week-end Chamouille		565,50 €		Week-end Chamouille			372,00 €	
Séjour Sémur en Orxois		2 234,03 €						
Aide jeunes			170,00 €	Rando Permanente				
				Participations			61,00 €	
Aide aux randonnées			400,00 €					
Morcourt		200,00 €						
Guisse		200,00 €						
Bombes de Peinture			518,40 €	Bombes de Peinture				
LOXAM		518,40 €		Participation clubs			421,20 €	
Cotisations			61,00 €					
CDOS		61,00 €						
Divers			239,95 €					
AG CODEP		40,26 €						
Pot semaine fédérale		199,70 €						
Total des Charges			12 346,04 €	Total des Produits			10 431,70 €	
Résultat au 31/12/2019			4 728,19 €	Résultat au 30/09/2018			6 642,53 €	
Total Général			17 074,23 €	Total Général			17 074,23 €	
Livret A au 31/12/2017				Livret A au 31/12/2018			3 065,16 €	

Quelques remarques sur ce budget :

Le budget fait apparaître un déficit de quelques 2 000 euros, si bien qu'on peut s'attendre à ce que les caisses soient vides d'ici deux ou trois ans... Il serait bon de rééquilibrer recettes et dépenses afin que le budget ne soit pas déficitaire...

Il est suggéré au comité d'utiliser la disposition législative qui consiste à déduire ses frais de déplacements de ses impôts...

➡ Avis du vérificateur aux comptes...

Jacky Emery, vérificateur aux comptes, a examiné les comptes du Comité et donne quitus au trésorier pour le sérieux de son travail...

➡ Vote des rapports et du bilan financier:

L'assemblée vote pour les rapports moral et financier à l'unanimité , ainsi que le bilan financier de l'année 2020.

➡ Projets & perspectives 2020.

BUDGET PREVISIONNEL 2019			
FFCT	CODEP 02		Coreg Hauts de France
Recettes		Dépenses	
		Frais de fonctionnement	600,00 €
		Jeunes*	400,00 €
Organisations**	8 000,00 €	Organisations**	9 000,00 €
Matériels Fournitures	500,00 €	Matériels Fournitures	500,00 €
		Sécurité Environnement	300,00 €
		Formation	200,00 €
		Divers (AG, décès, mariages, SF)	300,00 €
		Cotisations extérieures	100,00 €
Randonnée permanentes	100,00 €		
Cotisation Membres actifs			
Subv Conseil Départ. 02	1 000,00 €		
FFCT Ristournes	1 200,00 €		
Total recettes	10 700,00 €	Total dépenses	11 800,00 €
Jeunes *		Organisations**	
CNJC		Challenge Axonais	
Récompenses etc.....		Ballade des Roses	
Action jeunes		Concentration Départementale	
Création école cyclisme		Semaine amicale cyclotouriste	

Discussion du Projet :

Il a été demandé de mettre un peu plus pour les participantes à Toutes à Toulouse (voyage itinérant excessivement cher). Envoyer un courrier aux clubs en précisant l'aide financière aux féminines (Fédération: 5 € par nuitée – l'aide du COREG et l'aide du CODEP).

Elle propose également que chaque club organisateur d'une randonnée bénéficie d'une aide, d'un montant proportionnel au respect d'un cahier des charges...

*Le comité propose de réinscrire concentration féminine, dite aussi **ballade des roses** et la concentration départementale au calendrier... Les clubs seront sollicités pour accueillir ces manifestations...*

➡ Intervention du délégué sécurité...

Francis Tanguy, le délégué départemental du comité fait le bilan des accidents ayant eu lieu dans le département en 2019...

En se basant sur les informations fournies par le niveau national, il fait l'inventaire des comportements que l'on recommande de tenir aux adhérents de notre fédération, propice à pouvoir rouler en toute sécurité...

8 déclarations d'accidents ont été enregistrées dans l'Aisne en 2019 dont la plus grave a été l'attaque par un chien (un berger allemand) à Fère en Tardenois. Il en est résulté une perte de connaissances avec hospitalisation.

Les 7 autres sinistres sont la conséquence de l'inattention et de la malchance, et se sont traduits par des dégâts matériels et vestimentaires accompagnés d'égratignures et de bleus sans gravité.

Par contre au niveau national 1999 déclarations ont été enregistrées, avec 39 décès dont 23 cardio-vasculaires, et 16 accidents de la route du 1er janvier au 5 octobre (Maurice a donné le chiffre pour l'année complète)

Quelques conseils pour l'achat d'un vélo: l'éclairage doit être fourni monté ou démonté. Le code de la route dit que ces éléments sont obligatoires en permanence ainsi que les catadioptriques avant et arrière sur les pédales et dans les roues, ainsi qu'un timbre sonore.

Les principales causes de chutes sont l'inattention, la non-maîtrise du vélo, les infrastructures, les chutes collectives en sortie de groupe et en ligne droite, les conditions météorologiques (57 accidents avec des animaux pas toujours domestiques).

Francis donne lecture d'une lettre non agressive mais très parlante, reçue après la Semaine Fédérale de COGNAC, qui nous rappelle surtout que tous les groupes sont des gêneurs sur la route surtout lorsque la plupart ne respectent pas les règles établies...

➡ Elections au comité directeur...

Un adhérent du département a fait acte de candidature: **Jean-Marc LEFEVRE**.

Celui-ci est **élu à l'unanimité**.

Curriculum vitae cyclotouriste du candidat:

Je suis licencié à la FFCT depuis 37 ans (38e de licence en 2020). J'ai été président de l'ACCT Chauny pendant 10 ans sur deux périodes (6 et 4 ans) J'avais succédé à Emile Lommert pour mon premier mandat. J'ai également été membre du CODEP 02 et secrétaire de ce CODEP sous la présidence de Claude Moreau. J'avais à l'époque créé le BRAX (Brevet Randonneur Axonnais) et le concours photos. J'ai également été membre du bureau de la ligue de Picardie sous la présidence de Claude Moreau (j'ai entre autre à l'époque animé l'équipe d'organisation pour la manifestation « Les Cyclos Picards de l'An 2000 ». Ma pratique Cyclo est surtout axée sur les Brevets, les Randonnées permanentes et les voyages à Vélo. Je suis un pratiquant assidu du Vélo entre 13 000 km et 20 000 km /an. Je suis passionné par le Cyclotourisme pour sa pratique mais également par la collection autour du Vélo. Je souhaite à nouveau m'investir au sein du CODEP et apporter ma connaissance de ce fabuleux loisir.

Questions diverses...

● **Intervention de Martine Canot:** Il a été demandé à **Martine Canot** de faire un point sur le VTT. Celle-ci nous a fait remarquer qu'il y avait beaucoup de vététistes sur nos randonnées mais peu d'adhérents à la Fédération. Le but de la Ffvélo est de les inciter à rejoindre des clubs. Des stages spécifiques VTT sont organisés par la Fédération et sont ouverts à tous quelque soit la région. Des régions comme la Normandie et la Corrèze ont beaucoup de licenciés VTT et peu de cyclotouristes. Il ne faut pas avoir peur de les taxer sur nos randonnées car ils profitent (sans en avoir les désagréments) de nos organisations. Par contre, quand ils organisent, il faut leur demander où ils sont assurés car le plus souvent ils sont en association mais pas fédérés.

En 2024, année des Jeux Olympiques, aura lieu un grand rassemblement national à Paris féminin et masculin organisé par la FFVélo. Pour faire vivre et développer le cyclotourisme, il ne faut pas hésiter à aller voir les concentrations dans les autres départements, pour voir aussi ce qui s'y fait. Concernant la sécurité, le risque 0 n'existe pas, aussi bien en santé qu'en circulation routière.

● **Intervention de Maurice Taillefer:** Celui-ci précise les chiffres donnés par le délégué sécurité: 48 décès en 2019 dont 29 cardio-vasculaires (la commission nationale prévoit un test à l'effort pour les plus de 50 ans). Phrase à ajouter sur les bulletins d'inscription « j'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité. » et la signature du randonneur afin de dégager la responsabilité des organisateurs.

Il demande aux clubs rechercher des annonceurs pour financer le guide régional. Il met l'accent sur les formations proposées par le Coreg.





CHALLENGE DE FRANCE 2020

Assemblée générale Coreg ou Comité départemental

Nom de la Structure : **Comité Départemental de l'Aisne.**

Date et lieu de l'AG : **le Samedi 1^{er} Février 2020 à GUISE.**

Valeur du point de la manifestation : **5**

N° du Club	Nom du Club	Total des points
743	VELO CLUB ST QUENTINOIS CYCLO	5
2103	CLUB CYCLOTOURISTE DU TARDENOIS	5
2504	CS CYCLO CHATEAU THIERRY	5
2562	LA ROUE D OR GUI SARDE	5
2921	CYCLO GUIGNICOURT ENVIRONS	ABSENT
3180	ASSOC CHAUNOISE CYCLO	5
3346	CYCLORIGNYQUOIS	
3510	UNION CYCLO MARLOISE	ABSENT
3763	A DES C ST QUENTINOIS	5
3919	ASPTT ST QUENTIN CYCLO ET VTT	5
4069	CYCLOS RANDONNEURS CREPY 02	5
4336	ENTENTE CYCLO MORCOURT	5
6477	VELO CLUB DU VERMANDOIS	5
7372	CYCLO CLUB DE VILLERS COTTERETS	5
7446	UCVT LE TIOT VELO	5
7521	EC VALLEE DE L AISNE	ABSENT
7917	AMICALE CYCLOTOURISTE HIRSONNAISE	5
08252	ROUE LIBRE DE PASLY	ABSENT
	<i>Représentant membres individuels</i>	5

Nombre de clubs participants :

13

Fiche à retourner dès la clôture de la manifestation à :

Jean-Marie ROGEZ

Délégué fédéral au Challenge de France

challenge-de-france@ffct.org

3 allée des Fours 74230 Thônes - Tél : 06 86 94 74 95